



Parc  
naturel  
régional  
de l'Avesnois

# Exposition

Culture de l'herbe  
en Avesnois



**Parc  
naturel  
régional  
de l'Avesnois**

**Maison du Parc**  
Grange Dimière  
4, cour de l'abbaye - BP11203  
59550 MAROILLES  
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60  
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69  
contact@parc-naturel-avesnois.fr  
N50° 8' 0,9234" E3° 45' 32,472"  
[www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)



Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier du Conseil régional Nord-Pas de Calais, du Conseil général du Nord et de l'Etat Français

**Exposition itinérante**

---

## **INTERET**

Cette exposition vous permet de découvrir les étapes de la fenaison.

---

## **PUBLIC**

- Tout public

---

## **CONTENU DE L'EXPOSITION**

Voici les titres des panneaux :

...Et toucher...  
...L'herbe est sèche...  
...Un à un pressé...roulé...  
...Transmettre la passion...  
...Retourner jusqu'à ce que le soleil ait fait son œuvre...  
...Attendre...  
...en lignes parallèles...  
...peu à peu le soleil pénètre...  
...sous le regard avisé du saule qui compte les saisons...  
...aller et retour sans lassitude...  
...droit devant...  
...faucher sous un matin ensoleillé...  
...l'heure de la récolte a sonné...  
...les graminées sont mûres...

---

## **PRÉSENTATION**

15 panneaux photographiques en dibon (Plaque en aluminium) 40 cm x 50 cm,

---

## **ACCUEIL DU PUBLIC**

L'accès de l'exposition doit être gratuit. Durant les heures d'ouvertures de l'exposition, il serait souhaitable qu'une permanence soit assurée pour accueillir le public.

---

## **COMMUNICATION**

Toute communication relative à l'exposition (affiche, dépliants, etc...) doit signaler qu'elle a été réalisée par le Parc naturel régional de l'Avesnois.

---

## **CONDITIONS DE PRÊT**

Pour les communes du Parc naturel régional de l'Avesnois, ainsi que pour les communes associées, le prêt est gratuit (écoles, associations, communes, communautés de communes...)

Pour les communes et associations hors Parc, le tarif est de 460 euros TTC. L'exposition est à prendre en charge, et à retourner par l'emprunteur à la Maison du Parc.

Pour les autres cas nous consulter.

Assurance : souscrire un contrat pour une valeur de 800 euros à partir de son lieu d'enlèvement jusqu'à son lieu de restitution, la Maison du Parc à Maroilles. Nous fournir un exemplaire du contrat.

---

## **DEMARCHE À SUIVRE POUR LA RÉSERVATION**

-Personne à contacter :

**Janice Niewrzeda au 03 27 77 51 60**

-Poser une option en fonction des disponibilités.

-Envoyer un courrier au minimum 2 mois avant la date de retrait de l'exposition à :

**Monsieur le Président  
du Parc naturel régional de l'Avesnois  
Maison du Parc  
4, cour de l'abbaye BP11 203  
59550 MAROILLES**

-Vous recevrez un courrier de confirmation.

---

## **RÉALISATION**

Parc naturel régional de l'Avesnois

Photos : Samuel DHOTE